

Thibault Ducray - Talan Labs : « L'attribution prioritaire de la bande passante aux contrats pros semble bien gérée »

Nos réseaux télécoms supporteront-ils le télétravail ? Thibault Ducray, directeur général de Talan Labs, posait la question dans un [article](#) publié sur LinkedIn dimanche 15 mars.

Trois jours plus tard, il tire un bilan positif... et doute davantage de la résilience des infrastructures informatiques.

Silicon.fr – Pourquoi douter de la résistance des réseaux dans ce contexte exceptionnel ?

Thibault Ducray : Je nourrissais une véritable inquiétude parce que les contentions d'Internet sont connues. Les deux tiers du trafic, en tout cas en soirée, c'est sur les vidéos.

J'avais une [estimation](#) donnée par nPerf pour la France : les FAI, sur la partie domicile, se partageraient 15 Tbit/s de bande passante. Visiblement, ils tiennent. En région aussi. Nos collaborateurs sur place ne se plaignent pas de coupures importantes. L'attribution de la bande passante avec les priorités données aux contrats pros a l'air d'avoir été bien gérée.

Silicon.fr – Vous évoquez aussi les apports des réseaux mobiles 4G et 5G...

Pour un trafic data pur, le réseau 4G est bien outillé. L'allocation de la bande passante permet une légère rétention, de sorte que l'antenne-relais qui vous sert peut attribuer un peu de temps à une communication vocale.

L'évolution vers la 5G a un apport fondamental : un maillage naturel du réseau. Deux terminaux qui se voient peuvent communiquer en direct. Ce qui permettra de réduire la contention sur les infrastructures centrales. On trouve déjà ce mécanisme de point à point dans des solutions de visioconférence.

Silicon.fr – Les opérateurs [se sont dits prêts à brider](#), si nécessaire, la bande passante allouée à certains services qui ne relèvent pas du télétravail. Une menace pour la neutralité du Net ?

Jusqu'à présent, les défenseurs de la neutralité du Net s'opposaient à des accords commerciaux entre le fournisseur (de vidéo, par exemple) et le FAI. Là, le paradigme change. Il y a peut-être une remise en question de la neutralité, mais au service d'un énorme intérêt commun que j'appelle civique. Ça nous permet de rester chez nous, de travailler dans de bonnes conditions... et de ne pas propager le virus.

IPv6 autorise la priorisation des paquets. Neutralité ou pas, de 8 h à 18 h, il faut peut-être calmer un peu Netflix et YouTube. Même s'ils restent des outils géniaux, en particulier pour occuper nos enfants et nous permettre de travailler par ailleurs.

Silicon.fr : Dans les projets de « mise au télétravail » que vous accompagnez, où sont les points de friction ? de blocage ?

Je ne fais pas de « mission télétravail ». Je l'encourage comme un aspect à prendre en compte dans

la modernisation du poste de travail. Comme une dimension à intégrer dans les grands travaux qui sont actuellement en cours. Pensez aux travailleurs de demain et aux usages de demain !

Post-grève de décembre, les entreprises savaient qu'elles n'étaient pas prêtes... mais elles ont continué à ne pas l'être. Leurs infrastructures risquent de ne pas tenir la charge. Nos grands clients prévoient généralement un ratio de 10 à 20 % de collaborateurs qui se connectent depuis l'extérieur *via* des points d'accès sécurisés. Maintenant, le rapport s'inverse : on est peut-être à 90 %, voire à 100 % de collaborateurs dehors.

Au-delà des infrastructures et des points d'accès, il y a aussi, pour certains, une vétusté du système d'information. Le cloud est une voie à suivre, y compris pour sa sécurité mutualisée : plus il y a de clients, plus il y a de problématiques rencontrées et de solutions apportées.

Silicon.fr – Télétravail et sécurité informatique, c'est une antinomie ?

En l'état actuel des infrastructures, le télétravail est propice à plus de piratage. Pas à cause de la pratique en elle-même, mais de l'empressement des entreprises, qui ouvrent des points d'accès à toute vitesse.

Certaines attaques se font par intrusion avec de beaux exploits, mais pour l'essentiel, c'est du phishing. Avec la fameuse pièce jointe qui vient dérober les données de l'entreprise ou les chiffrer en demandant une rançon. Il n'y a pas besoin de télétravail pour ça. Mais je parie qu'au bureau, on est plus à l'aise pour demander à son voisin « *Tu l'as ouverte, cette pièce jointe ?* ».

Attention aussi à l'utilisation du PC familial. Aussi longtemps que les parents ne seront pas des administrateurs système, ils préféreront utiliser du matériel de l'entreprise ; éventuellement des smartphones, relativement bien sécurisés, car la diffusion des applications se fait par des *stores* qui en contrôlent l'intégrité.



WORK
Silicon **PLACE**
PARIS

DG, DSI, DRH
Qui décide vraiment
de la digital workplace ?

MARDI
10 SEPT.
2020

S'INSCRIRE

(Mis à jour le 20 mars 2020 à 14 h 45)